



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 7 juin 2012



ASSEZ DE DIALOGUE ET DE GROUPES DE TRAVAIL, DES MESURES CONCRÈTES MAINTENANT !

Jean KASPAR, de la CFDT à l'UMP ?

Ancien secrétaire général de la CFDT de 1988 à 1992, Jean Kaspar, fut l'initiateur de la « stratégie des convergences » destinée à rapprocher les organisations syndicales réformistes en France. Il a ensuite été conseiller social à l'ambassade de France à Washington de 1993 à 1996. Il est, depuis 10 ans, consultant en stratégies sociales et gérant de J.K consultant à Paris, une société de conseil en entreprise. Il est également conseiller de la **Fondation pour l'innovation politique**, un cercle de réflexion français se définissant comme de centre-droit et d'orientation libérale fondé en avril 2004 avec le soutien de l'UMP.

Bref, Jean Kaspar, semble être depuis quelques années plus à l'écoute des chefs d'entreprise que des salariés...

Depuis des années, la CGT s'est opposée sans relâche à la politique de casse du service public organisée par la Poste. 90 000 emplois supprimés en 10 ans (soit 1 emploi toutes les heures), salaires dérisoires, dégradations des conditions de travail, souffrance au travail, cela ne peut plus durer. La CGT a lutté pied à pied avec le personnel pour empêcher cela, notamment à Paris et à la Poste.

La Poste, sous le gouvernement de Sarkozy, nous a, tour à tour, envoyé les CRS, assigné nos délégués au tribunal (avec encore une victoire en justice pour une de nos militantes face à la Poste) et adressé des fins de non recevoir à nos revendications. Aujourd'hui, l'heure du changement est, paraît-il, arrivée. Alors, ce changement nous voulons en voir la couleur dans les plus brefs délais.

Nous voulons des réponses concrètes et immédiates en matière d'augmentation des salaires, de 13ème mois, de création d'emplois, de titularisations en CDI des CDD et des précaires, de conditions de travail et de Service Public. Les caisses de la Poste sont pleines (4,5 milliards d'euros de bénéfices cumulés ces 5 dernières années). Cet argent doit servir les postiers pas les actionnaires.

Groupes de travail :

Organisés par la direction dans le cadre de la Commission Kaspar et le Grand Dialogue, ces groupes de travail n'ont aucun caractère obligatoire pour les agents. Certains chefs d'établissement incitent fortement (convocation écrite, etc.) pour que les agents s'y rendent. Cela est inadmissible. La présence dans ces groupes de travail doit se faire uniquement sur la base du volontariat.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 14 JUIN

ET PARTICIPONS AU RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE, À 8H30, 4 BOULEVARD DU PALAIS, M° CITÉ

MAINTENANT, EXIGEONS CE QU'ILS NOUS DOIVENT !!!

EMPLOI

- Arrêt immédiat et effectif de toutes les restructurations et réorganisations
- Des créations d'emplois et le comblement de chaque départ et de chaque poste vacant (respect du cadre réglementaire)
- La titularisation des contractuels, des cdd et des intérimaires
- Un volant de remplacement à hauteur de 25 %



SALAIRES

- Une mesure immédiate sous forme d'un à-valoir mensuel de 400 €uros nets minimum
- Le 13ème mois pour tous
- Un salaire de base débutant à 1 700 € bruts soit 1 400 € nets à La Poste

VIE PERSONNELLE

- Le respect du droit à congé choisi et de la réglementation en matière de congés
- L'arrêt des contrôles ATM par des officines privées et des entretiens de retours de congé maladie, le respect des ASA enfants malades ...
- La prise en charge intégrale des frais de transport du trajet domicile/travail quel que soit le mode de transport utilisé et l'arrêt des contrôles des titres de transport



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Arrêt de la sécabilité, de la flexibilité
- Comblement de tous les postes vacants
- Ouverture de négociations sur les normes et cadences
- Arrêt des pressions managériales, commerciales

LOGEMENT

- Arrêt de la vente des logements poste
- Réservation en plus grand nombre de logements sociaux
- Une prime d'installation correspondant à 5 mois de salaires pour les postiers débutants
- Augmentation des aides au logement
- Le maintien et le développement des foyers d'hébergement partout où il y a nécessité



ON LÂCHE RIEN !